

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE (Selon l'article 795, al. 2 du Code civil du Québec)

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Jacques Lagacé, domicilié au 320 Rang Petit Ste-Marie, Ste-Anne-de-la-Pérade (Québec) G0X2J0, survenu le 12 janvier 2023, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, Martin Lagacé, le 7 avril 2023, devant deux témoins, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, au 471 Clos-de-Paulilles, Prévost, Qc, J0R1T0

>15745

Au

COURRIER DE PORTNEUF

les arts et la
culture sont dans
notre nature!

Partagez-nous vos
programmations à
redaction@courrierdeportneuf.com



RRGMRP
Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

APPEL D'OFFRES

Achat ou location-achat sur sept (7) ans, de quatre (4) camions à chargement avant neufs, dont un (1) camion de dix (10) roues et trois (3) camions de douze (12) roues

La Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf demande des soumissions pour l'achat ou location-achat sur sept (7) ans, de quatre (4) camions à chargement avant neufs. Au terme de cet appel d'offres, la Régie entreprendra une réflexion et statuera si elle octroie un contrat en ce sens.

Le devis, qui inclut la formule de soumission, sera disponible sur le système électronique d'appels d'offres approuvé par le gouvernement (SÉAO) à compter du 19 avril 2023.

Pour être considérées, toutes les soumissions devront être déposées au bureau du directeur général de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf au 1300, chemin du site, Neuville (Québec) G0A 2R0 au plus tard le lundi 29 mai 2023 à 10 h 30. Les soumissions seront ouvertes immédiatement après l'heure limite. L'ouverture des soumissions se déroulera avec la présence du public et de ceux qui ont soumissionné. L'enveloppe scellée devra porter la mention « **SOUMISSION ACHAT CAMION À CHARGEMENT AVANT** » et devra être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement représentant 5 % du montant total de la soumission.

Le présent appel d'offres est assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) ainsi qu'à l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG).

La Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Neuville, 19 avril 2023.
David Loranger-King
Directeur général

Appel d'offres

>15744

CONCESSION DES SERVICES ALIMENTAIRES POUR L'ANNÉE 2023-2024 (POSSIBILITÉ DE RENOUVELLEMENT POUR 4 ANNÉES)

Le CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF demande des offres pour la concession des services alimentaires pour l'établissement suivant :

École secondaire de Saint-Marc

1600, boul. Bona-Dussault

Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0

Une visite des lieux aura lieu le **26 avril 2023 à 16 h**, à l'école secondaire de Saint-Marc. Vous pouvez demander un exemplaire PDF des documents à ressmat@cssportneuf.gouv.qc.ca. Pour des informations supplémentaires, contacter Mme Émilie Bédard, secrétaire du comité de sélection, au **418 285-2600 poste 5071**.

Les offres devront être envoyées par la poste dans des enveloppes cachetées dûment identifiées « Concession des services alimentaires de l'école secondaire de Saint-Marc pour l'année 2023-2024 » et adressées au CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF, au complexe Medway, 499 route 138, suite 206 à Donnacona (Québec) G3M 0A9, à l'attention de la *Secrétaire du comité de sélection*, jusqu'à **11 h**, heure en vigueur localement, le **5 mai 2023**.

Les offres pour la concession des services alimentaires seront évaluées en fonction de l'expertise des firmes en gestion de services alimentaires et de leur capacité à fournir les services décrits dans le cahier des charges. Un contrat sera octroyé à l'entreprise retenue qui rencontrera les critères d'analyse.

Les offres pour la concession des services alimentaires seront valides pour une période de soixante (60) jours à compter de la date de dépôt des offres.

LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues.

Mario Vincent,
Régisseur
Service des ressources matérielles
Appel d'offres

Centre
de services scolaire
de Portneuf

Québec



Avis de convocation ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Monsieur Yvan Barrette, président vous convie à l'assemblée générale annuelle de la Corporation de transport régional de Portneuf (CTRP) qui aura lieu le **26 avril prochain à 14 h 00** à la salle Saint-Laurent de la MRC de Portneuf.

Vous pouvez confirmer votre présence et obtenir les documents par courrier électronique à info@transportportneuf.com ou par téléphone au 418-337-3686.

Assemblée générale annuelle
Lieu Maison de la justice
Adresse 111, route de Pionniers
Date 26 avril 2023
Heure 14 h 00

Source : Maryse Perron
Directrice générale
Corporation de transport régional de Portneuf
418 337-3686

5 astuces pour des sorties à petits prix

Vous avez envie de vous changer les idées et de sortir, mais votre budget réservé aux « petits extras » est pour le moins modeste? Qu'à cela ne tienne! En recourant à l'une ou l'autre de ces stratégies, vous pourrez continuer à vous gâter.

1. Dînez au lieu de souper au restaurant : dans la plupart des restaurants, les menus du midi (ou du brunch) sont beaucoup plus abordables que ceux du soir... mais tout aussi délicieux!

2. Choisissez le bon moment pour aller au cinéma : pour économiser de précieux dollars chaque fois que vous souhaitez voir un film sur grand écran, informez-vous sur les journées (ou les heures) où les billets sont offerts à prix réduit.

3. Adoptez les spectacles d'humour en rodage : envie de rire? Plusieurs humoristes de talent voulant tester leur nouveau matériel devant public proposent des

spectacles à (très) bas prix. À vous d'en profiter!

4. Recourez à vos privilèges : vous fréquentez un établissement d'enseignement ou avez plus de 65 ans, par exemple? Bon nombre d'endroits (ex. : musées, théâtres) offrent des rabais pour les aînés et les étudiants : recherchez-les activement!

5. Soutenez la relève : les productions théâtrales présentées dans les cégeps, les spectacles musicaux d'artistes émergents ou les projections de films de finissants en cinéma, entre autres, sont peu coûteux et vous feront vivre des moments inoubliables!

Il existe plusieurs autres solutions fûtées pour briser la routine de belle façon sans vous ruiner. À vous de les explorer!

Source : *Textuel*

 **Club Nautique Vauquelin**

recherche
Gardien(ne)s pour la saison 2023

Pour étudiants de niveau secondaire 5, cegep ou universitaire.

Temps partiel en début et fin de saison et temps plein pour l'été.

Faire parvenir votre CV à :
lieutenant@marinadeneuveville.org

 **Association Canadienne de la Dystrophie Musculaire**

Téléphonez et donnez généreusement

1 800 567-ACDM

 **Terrapex**

OFFRE D'EMPLOI AU BUREAU DE QUÉBEC

Technicien de chantier

Tu es passionné(e) par l'environnement, tu aimes travailler à l'extérieur et tu débordes d'énergie ?
Si c'est le cas, nous avons un nouveau défi pour toi !

Ce que nous cherchons

- DEC en environnement ou toutes autres études pertinentes
- Un minimum de 5 ans d'expérience en environnement

Joins-toi à nous et ensemble, contribuons à un meilleur avenir !

terrappex.ca/carrieres

5 congés mobiles
Salaire compétitif

Assurances collectives
Conciliation Famille-Travail

Donnez de vos nouvelles au

COURRIER DE PORTNEUF



en écrivant à
redaction@courrierdeportneuf.com

15% Nous sommes une coopérative. Nos membres annonceurs paient moins cher.

COURRIER DE PORTNEUF
Une équipe dynamique



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PORTNEUF

AVIS PUBLIC

AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE L'IMPÔT FONCIER

Le présent AVIS est donné par la Municipalité régionale de comté de Portneuf, personne morale de droit public, ayant ses bureaux au 185, route 138, à Cap-Santé, province de Québec, G0A 1L0, ici représentée par madame Josée Frenette, directrice générale et greffière-trésorière.

La vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier des immeubles faisant partie du présent AVIS se tiendra le **jeudi 8 juin 2023, à 10 h**, au 185, route 138, à Cap-Santé, province de Québec, G0A 1L0.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CASIMIR

Noms des propriétaires : Yannick Poulin et Tommy Poulin **7 536,82 \$⁽¹⁾**

Dernière adresse connue des propriétaires : 185, rue Tessier Ouest,

Saint-Casimir (Québec) G0A 3L0

Matricule : 0869-82-6653

Lot : 3 928 256

Cadastre : Cadastre du Québec

Désignation :

Un immeuble situé au 185, rue Tessier Ouest, dans la municipalité de Saint-Casimir, connu et désigné comme étant le lot numéro 3 928 256 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf.

Noms des propriétaires : Yannick Poulin et Tommy Poulin **11 755,19 \$⁽¹⁾**

Dernière adresse connue des propriétaires : 185, rue Tessier Ouest,

Saint-Casimir (Québec) G0A 3L0

Matricule : 0869-94-6649

Lots : 6 347 033 et 6 347 034

Cadastre : Cadastre du Québec

Désignation :

Un immeuble situé au 155A à 155D, rue Tessier Est, dans la municipalité de Saint-Casimir, connu et désigné comme étant les lots numéros 6 347 033 et 6 347 034 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf.

Noms des propriétaires : Yannick Poulin et Tommy Poulin **6 847,20 \$⁽¹⁾**

Dernière adresse connue des propriétaires : 185, rue Tessier Ouest,

Saint-Casimir (Québec) G0A 3L0

Matricule : 0969-04-1234

Lot : 3 928 318

Cadastre : Cadastre du Québec

Désignation :

Un immeuble situé au 180 à 184, rue Tessier Est, dans la municipalité de Saint-Casimir, connu et désigné comme étant le lot numéro 3 928 318 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf.

¹ Ce montant inclut : capital, intérêts, taxes municipales et/ou scolaires et frais de la MRC calculés au 19 avril 2023. Veuillez prendre note que des frais supplémentaires, des intérêts ainsi que les TPS et TVQ applicables peuvent s'ajouter au montant indiqué.

CONDITIONS POUR ENCHÉRIR :

Si vous représentez une personne morale, en plus de nous fournir une carte d'identité avec photo, vous devrez nous fournir le nom et les coordonnées de l'entreprise, ainsi qu'une résolution vous autorisant à agir au nom de la compagnie.

Si vous représentez une personne physique, en plus de nous fournir une carte d'identité avec photo, vous devrez nous fournir le nom et les coordonnées de la personne que vous représentez, ainsi qu'une procuration vous permettant d'agir en son nom.

PAIEMENT : Paiement complet dès l'adjudication en argent comptant, mandat-poste, traite bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de : MRC de Portneuf.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait d'un (1) an suivant la date de l'adjudication (C.M. art. 1057).

Pour information supplémentaire, veuillez contacter madame Véronique Lille au 418 285-3744, poste 108.

DONNÉ À CAP-SANTÉ, CE 19^e JOUR DU MOIS D'AVRIL DE L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS.

Josée Frenette, B.A.A., OMA
Directrice générale et greffière-trésorière